

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68

DÉLIBÉRATION N°

19/2022

Membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 7

SÉANCE DU

30 mars 2022

Nombre de votants : 46

Date de convocation : 24 mars 2022

Date d'affichage : 2 avril 2022

Le trente mars deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCCFG : De WILDE Florent, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, GAUDY Christophe, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, COULON François, De LAPORTE Hélène, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Éric, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, LEON Fabien, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain, GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCCFG : ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie, FÉVRIER Albert.

3CBO : BETHOUL Christophe.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : BASCOP Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CHARLES Valerie, CLERET Benjamin, DEMAUMONT Franck, GAILLARD Michel, LAVIER Jean Charles, TOURATIER Claude, WEBER Edouard.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20220330-019\_2022-DE

**POUVOIRS** : M. LAVIER Jean Charles a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. COULON François, M. DEMAUMONT Franck a donné pouvoir à M. FAURE Cyril, M. CLERET Benjamin a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, MME. CHARLES Valerie a donné pouvoir à M. DIGEON Benoît, M. BETHOUIL Christophe a donné pouvoir à DUPUIS Thierry, M. FÉVRIER Albert a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie.

**Secrétaire de séance** : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

## **ORGANISATION DE MON VILLAGE, MA PLANÈTE, FÊTE DES INITIATIVES POUR LE CLIMAT, ÉDITION 2022**

---

**Monsieur le Président,**

**RAPPELLE** que le PETR Gâtinais montargois organise depuis 2017 la Fête de l'Énergie et du Climat sur le territoire du Gâtinais montargois. Cette fête a vocation à sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux du changement climatique et à mettre en avant les initiatives mises en place pour inciter au passage à l'acte.

En 2019, la Fête de l'Énergie et du Climat est devenue « Mon Village, Ma Planète », *fête des initiatives pour le climat*.

Suite aux éditions de 2019 et 2021, les membres de la commission Climat - Énergie proposent de reconduire cette fête en 2022.

Il est proposé de maintenir le fonction mis en place en 2021 avec :

- le PETR, coordinateur de l'évènement
- des acteurs locaux porteurs de « villages des initiatives »

La « charte des villages des initiatives », précisant le rôle de chacun, collectifs locaux et PETR, serait proposée aux porteurs des villages afin de cadrer le contenu et les modalités d'organisation de ces événements.

Le PETR serait notamment chargé de la :

- Coordination générale de la Fête avec une veille concernant le respect de la charte et la cohérence de la programmation,
- Mise en place d'un centre de ressources (ex. animations, contacts, etc.) auprès des organisateurs de Villages et d'un accompagnement pour des demandes de subventions éventuelles,
- Communication générale et de la mise à disposition d'outils de communication auprès des organisateurs de Villages,
- Mise à disposition d'animations internes, de spectacles vivants ou de conférences, etc. notamment pour les événements d'ouverture et de clôture.

Le PETR serait également organisateur direct de journées plus techniques et de visites de sites.

Les organisateurs de « village des initiatives » seront en charge d'organiser la manifestation dans leur commune et de définir leur programmation spécifique.

L'édition 2022 pourrait se tenir durant une période de quinze jours à compter du 23 septembre 2022, avec le déroulement suivant :

- Un évènement d'ouverture le 23/09
- Des « Villages » : organisés les week-ends, a minima 1 par EPCI, avec des évènements qui graviteraient autour dans la semaine précédente ou suivante
- Des « Évènements » : en semaine, des conférences, réunions techniques, etc.
- Un évènement de clôture sans doute dans le dernier village

# DÉLIBÉRATIONS

N° 19/2022

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé auprès des acteurs du territoire (ex. commune, association, etc.) afin de les inviter à participer à cet événement.

Afin de mener à bien ce projet et d'assurer une programmation de qualité avec une diversité des prestataires, le PETR peut compter sur le soutien financier de l'ADEME à travers le nouveau Contrat d'Objectif Territorial Territoire engagé pour la transition écologique 2022-2025. D'autres soutiens financiers pourraient être sollicités le cas échéant.

Les organisateurs de « Villages des initiatives » pourraient être accompagnés pour solliciter le fonds COP régionale « Mobilisation pour le climat et la transition écologique ».

Il est proposé de consacrer un budget de 15 000,00 € TTC à cette manifestation devant couvrir les frais de communication, de réception, d'animations pédagogiques et culturelles.

En parallèle du temps fort qui serait organisé à l'automne 2022, les membres de la commission Climat - Énergie proposent également d'établir une labellisation « Mon Village, Ma Planète » pour des événements qui se tiendraient à d'autres périodes de l'année et qui correspondraient à un cahier des charges cohérent avec la « charte des villages des initiatives ». Cette labellisation est encore à construire.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,**

**ADOpte** le principe d'organisation de l'édition 2022 de « Mon Village, Ma Planète », *fête des initiatives pour le climat*, selon les modalités exposées ci-dessus

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NERAUD



REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20220330-019\_2022-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-045-200086643-20220330-019\_2022-DE